

## Les Québécois prêts à se porter au secours des milieux humides

PIERRE-LUC TRUDEL

pierre-luc.trudel@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Pour protéger les milieux humides de la province, les Québécois seraient prêts à ouvrir leur portefeuille. C'est du moins ce qui ressort d'une étude réalisée par Jie He, professeure responsable du baccalauréat en économique à l'Université de Sherbrooke.

En moyenne, les ménages québécois seraient prêts à déboursier 450 \$ pour préserver les milieux humides, ce qui représente environ 2500 \$ par hectare. Les principaux facteurs qui influenceraient leur volonté de payer sont la qualité de l'eau et la biodiversité.

« Deux éléments sont à la base de cette étude, explique la professeure He : mesurer la volonté à payer des populations – par une augmentation de leurs taxes – pour la restauration et la préservation des milieux humides et comprendre quels sont les critères environnementaux précis et les caractéristiques socioéconomiques qui motivent ces réponses. »

Selon Jie He, une personne qui recycle et utilise souvent les transports en commun aura une volonté à payer plus

grande, tout comme les répondants vivant avec de jeunes enfants. De plus, les personnes plus éduquées semblent se préoccuper davantage de la situation du changement climatique et de la perte de la biodiversité.

La situation géographique des individus aurait aussi une incidence sur le montant qu'ils sont prêts à déboursier. Plus une population a de contacts avec les milieux humides, plus elle considère comme important de les protéger. Par exemple, les valeurs obtenues dans le secteur de Bécancour et de Yamaska – toutes supérieures aux valeurs pour le Québec – montrent que la population est plus sensibilisée à son environnement.

Cette analyse économique de la professeure He fait partie d'un vaste projet dirigé par le professeur Richard Fournier, du Département de géomatique appliquée. Il permettrait aux organismes environnementaux à la tête de la gestion des bassins versants de mieux identifier les milieux fragiles. Il contribuerait également à intégrer de nouvelles données dans les lois et politiques touchant l'aménagement du territoire.